

La comptabilité analytique

La comptabilité analytique est une **méthode de calcul permettant de déterminer les dépenses et les recettes propres à chaque activité ou domaine d'activité** du projet associatif.

Elle peut être utilisée à travers différents outils de gestion (le compte de résultat, le budget prévisionnel, le plan de financement d'une action, etc.).

Cette démarche permet d'**ajuster les actions selon le critère financier** en révélant :

- les **activités déficitaires** qui coûtent plus qu'elles ne rapportent,
- les **activités excédentaires** qui rapportent davantage qu'elles ne coûtent,
- les **activités à l'équilibre** financièrement.



ATTENTION

La mise en place d'une comptabilité analytique est **fortement recommandée lorsque l'association doit rendre compte à différents financeurs** selon ses actions.



BON A SAVOIR

Une action déficitaire financièrement peut parfois présenter un intérêt pour l'association :

- forte utilité sociale en lien avec le projet associatif,
- développement de la visibilité auprès des acteurs extérieurs,
- renforcement de la cohésion interne,
- etc.

Ainsi, il est important d'**évaluer toutes les dimensions des actions** afin d'ajuster au mieux le projet de l'association.



POINT METHODE

La comptabilité analytique consiste à affecter les dépenses et les recettes à chaque partie de l'activité de l'association :

- celles liées à une seule action peuvent être affectées directement ;
- celles couvrant plusieurs actions doivent être proportionnellement réparties.



POINT METHODE : LA MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITE ANALYTIQUE

1^{ère} étape :

Evaluer la pertinence de mettre en place une comptabilité analytique au regard des besoins de l'association (nombre d'activités, financements ciblés sur certaines actions, ajustement des actions, etc.) et de ses moyens (compétences disponibles, temps à y consacrer, etc.).

2^{ème} étape :

Réaliser un découpage des activités au regard des besoins et réalités de l'association.

3^{ème} étape :

Identifier pour chaque activité l'ensemble des coûts et recettes prévisionnelles.

4^{ème} étape :

En fonction du découpage choisi par l'association, définir la manière de répartir les dépenses et recettes qui couvrent plusieurs activités (exemple : les coûts liés au fonctionnement du local). Il s'agit alors de définir des « clés de répartition ».

4^{ème} étape :

Construire un outil (tableau, tableur) adapté au découpage des activités choisi.

5^{ème} étape :

Réaliser sa comptabilité en attribuant les différentes clés de répartition selon les dépenses et recettes.



POINT METHODE : EXEMPLE DE CLE DE REPARTITION

Prenons l'exemple d'une association qui dispose d'un entraîneur consacrant 2/3 de son temps à la pratique de haut-niveau et 1/3 de son temps à des tâches administratives.

La clé de répartition liée au cout de son salaire pourrait être par exemple :

- $2/3 \times \text{salaire brut} + \text{charges patronales} \Rightarrow$ partie « activités de haut-niveau »
- $1/3 \times \text{salaire brut} + \text{charges patronales} \Rightarrow$ partie « fonctionnement global de l'association »

Si l'on considère qu'il est plus juste que certaines tâches administratives soient attribuées à l'entraînement de haut-niveau (exemple : préparation des engagements en compétition), il est tout à fait possible d'augmenter la part dédiée à la partie « activités de haut-niveau » et de diminuer celle liée à la partie « fonctionnement global de l'association ».

Cette répartition est issue de la réflexion menée par l'association en fonction de ses activités et de ses besoins.

OUTIL CLES

CNAR Sport : fiche « Méthodes et outils de gestion comptable et financière »

Exemple de tableau utilisé avec une comptabilité analytique

Cette fiche a été réalisée en collaboration avec le CDOS Isère

Avec le soutien de

